Procés-verbal : XIème Réunion du Cercle Podemos Montpellier Mercredi 29 avril 2015 de 20 h à 22 heures à La CIMADE

1 - Présentation:

Animateur : Antoine L, secrétaire de séance : Sergio

2 - Restitutions Groupes de Travail (GT) :

- GT Réglement intérieur (RI)

Le RI qui précise et complète les statuts de l'association est en cours de rédaction. Un premier document de travail a circulé pour informer le Cercle (à noter que les dernières pages du document faisant référence à un « Fonds » sont erronées et qu'il ne faut pas en tenir compte).

Simone demande de lever l'ambigüité du préambule reprenant les statuts sur le passage : « ... Et au-delà, dans tout l'espace politique français, au travers d'une coordination avec d'autres cercles, associations, collectifs... » afin d'éviter toute interprétation sur cette démarche de coordination qui doit être laissée à la seule appréciation de l'AG. Cette dernière ayant décidé pour le moment de ne participer à aucune « alliance ». Ce point sera précisé dans le RI.

Le GT fixera une dernière réunion pour finaliser le document ainsi qu'une Charte éthique en cours de rédaction qui complétera les textes régissant le Cercle Podemos Montpellier. Ces deux documents seront soumis à débat et au vote de la prochaine assemblée du mois de mai et diffusés au préalable.

- GT Communication

Rédaction Manifeste : travail toujours en cours qui sera diffusé prochainement

Organisation soirée Podemos en septembre (création d'un GT spécifique): Nerea coordonne le GT Evénement qui s'est réuni et propose comme lieu le cinéma Diagonal avec la diffusion soit d'un docu soit d'une fiction en lien avec la démarche de Podemos (plusieurs pistes sont évoquées, il s'agira de solliciter le directeur du Diagonal pour choisir l'œuvre la plus pertinente).

Le déroulé de la soirée sera le suivant : présentation Podemos Espagne, puis le Cercle Podemos Montpellier, diffusion d'une œuvre, débat avec des invités à définir (ainsi que les thèmes à aborder : caste, dette, austérité, etc) . Le GT poursuit sa démarche.

Communiqué de presse informatif sur le Cercle pour parution au journal Diagonal : la rédaction est finalisée, reste deux corrections à apporter à la maquette (Hugo) avant le 6 mai.



Rédaction communiqué public suite AG : dans l'optique d'informer le plus largement possible le public via les réseaux sociaux mais aussi par mail. Le secrétaire de chaque séance rédigera un communiqué synthétique des débats.

Michelle propose que le Cercle dispose d'informations le présentant à remettre ou à diffuser aux nouveaux entrants : elle se charge de produire une plaquette de présentation du Cercle Tous les travaux du GT Com sont validés par consensus.

- GT Social (action logement social)

Le GT (Simone, Michelle, Sergio) s'est réuni 2 fois et précise qu'il ne s'agit pas de mener une « action sociale » mais de travailler sur les thématiques sociales et de rebaptiser le GT en : GT Actions sur le social.

Il est proposé au Cercle le projet suivant :

Méthode-Démarche : choix d'une action/levier pour rencontrer les gens sur le « terrain » et agir avec eux : pas « à la place » mais « avec » des gens qui agissent mais n'arrivent pas à accéder au plan politique

Créer une dynamique en s'associant avec les gens pour créer du mouvement en appliquant la méthode Podemos : construire une action à partir de la base citoyenne, « nous » et lutter contre la caste (dominants/riches), « eux ».

La difficulté, c'est de sensibiliser la population non organisée (pas indifférente à la politique mais dégoûtée et démoralisée) : pour cela, il faut rencontrer des groupes informels de résistance ou des associations non « politiciennes » déjà implantées en étant dans le partage et la complémentarité.

Thématique et action : l'apport du Cercle Podemos Montpellier est de donner un écho, d'être une caisse de résonnance aux actions citoyennes de terrain en créant de l'action commune.

Le choix de la thématique sur le logement en ciblant sur le manque et la faible qualité du logement social peut-être un 1^{er} choix d'action car à Montpellier, après l'emploi, c'est certainement le problème social le plus important à combattre.

Le quartier de La Paillade est symptomatique du problème de logements (nous savons que dans ce quartier des HLMs sont délabrés et que des gens luttent déjà, souvent isolés, dans ce quartier). Une action sur la Paillade est donc à envisager.

L'action du Cercle peut relever de l'information/formation : Action Medias sous forme d'ateliers (écrit, audio, vidéo)

Un groupe de travail (Action Medias) travaille sur le thème choisi ci-dessus : nous rencontrons les gens, nous écrivons avec eux ; nous travaillons la question du langage pour sortir du discours politicien, nous faisons des propositions concrètes... Podemos doit (re)donner de l'espoir !

Cela suppose la démarche suivante : diagnostic ; contacts, analyses, propositions, perspectives.

Calendrier

- décision AG du Cercle sur ce projet et mandat au groupe de travail
- contacts avec des gens de terrain avant cet été
- construction projet d'action cet été
- mise en œuvre de l'action dès la rentrée de septembre
- médiatisation : presse, réseaux sociaux, manifestation, etc.

Le projet est adopté à l'unanimité moins une abstention

3 - Financement : point général et ouverture compte bancaire 10mn

David a rencontré l'organisme de la Nef, banque éthique et solidaire qui lui a conseillé d'ouvrir un compte au Crédit coopératif qui permettra le fonctionnement du Cercle et le lancement de financements participatifs.

Le trésorier (Miguel) et David proposent de s'occuper des démarches en lien avec le bureau du Cercle dont la Présidente (Simone) est la représentante légale.

La proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

4 Position du cercle sur la déclaration concernant les attaques contre le BDS 34 (Boycott Désinvestissement Sanctions).

François propose au Cercle Podemos Montpellier de signer le communiqué du BDS 34 du 6 avril 2015 « non aux mensonges et à la calomnie, retrait de la plainte de la LDH » (ci-après) au cas où la LDH (Ligue des Droits de l'Homme) maintiendrait sa plainte.

La proposition est adoptée : 7 Pour, 1 Contre, 4 Abstentions

Communiqué du BDS 34 :

« NON AUX MENSONGES ET A LA CALOMNIE Retrait de la plainte de la LDH! Montpellier 6 avril 2015 Le comité BDS France 34 et les organisations signataires s'associent pour dénoncer un acharnement grotesque et absurde de la part de la Ligue des Droits de l'Homme et maintenant de la LICRA, à l'encontre du comité BDSF 34 et de ses deux porte-parole.

Suite à la plainte de la LDH contre des militants du comité BDSF 34, suite aux affirmations mensongères de la LDH reprises par la LICRA dans des communiqués successifs, nous affirmons haut et fort que :

NON, les militants de BDSF 34 n'ont jamais tenu ou écrit de propos antisémites. Ils ont commis l'erreur (très regrettable) de partager sur leur Facebook une image sans lire le texte qui lui était attaché dont le contenu était imprévisible à la lecture des 3 lignes affichées sur l'image. .Ils ne sont pas les auteurs de ce texte odieux

NON la LDH n'a pas eu besoin de « tenter en vain de faire retirer ce texte de Facebook » car les militants l'ont immédiatement supprimé lorsqu'ils ont été alertés. Mais la LDH avait aussi immédiatement fait une capture d'écran pour en inonder ses réseaux en criant à l'antisémitisme! En pleine période de massacres perpétrés à Gaza, des « partages » de ce type ont été nombreux et les militants étaient trop occupés à dénoncer les crimes atroces commis par Israël et à organiser les actions et manifestations de soutien au peuple palestinien et aux enfants de Gaza pour être toujours vigilants. Le devoir de la LDH était-il alors de les traquer pour les attaquer ?

NON, le comité BDSF 34 n'a jamais refusé le dialogue, bien au contraire, mais la présidente de la LDH 34 n'a jamais demandé à rencontrer les intéressés, ni ne les a contactés malgré les conseils de plusieurs responsables d'organisations, qui ont tenté de la ramener à la raison.

NON le comité BDSF 34 n'est pas resté sans réponse, plusieurs mails ont été échangés avec la présidente de la LDH 34 pour reconnaître la maladresse et attester de la moralité des militants. Ces derniers ont bien sûr reconnu leur erreur par manque de vigilance et ont affirmé leur totale condamnation de ces propos. Mais la présidente de la LDH34 a refusé d'en tenir compte. Nous tous, membres du BDSF 34 et des organisations partenaires, connaissons depuis de nombreuses années, les deux militants salis et injuriés par la LDH34 et la LICRA et pouvons attester sans aucune réserve, qu'ils ne sont ni racistes, ni antisémites et encore moins négationnistes. Nous leur réitérons notre soutien le plus total.

Nous sommes stupéfaits et profondément choqués par les accusations portées par la LDH à leur encontre : « Contestation de crimes contre l'humanité, provocation publique à la commission de crimes ou délits, à la discrimination ou à la haine raciale – apologie du crime sur FaceBook », et nous nous interrogeons réellement sur l'intention de cette organisation. Dans une période où toute critique de la politique israélienne et de l'Etat d'Israël et toute revendication de justice en Palestine sont taxées d'antisémitisme, la nature de la plainte de la LDH prend une gravité particulière. La plainte portée est individuelle et bafoue de façon calomnieuse les droits humains de deux personnes qui en seront marquées à vie. Elle s'attaque, via ses porte-parole, à l'ensemble du comité BDSFrance34 dont elle tente de disqualifier l'activité, ouvrant la voie à la LICRA qui demande l'interdiction des manifestations publiques du Comité BDSFrance34.

C'est une attaque contre l'ensemble du mouvement de solidarité à la Palestine. Nous demandons solennellement à la LDH de retirer sa plainte »

La séance est levée à 22h.